

Projet de réduction des Risques Urbains

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage

Présentation de l'évaluation finale et clôture du projet



Empowered lives.
Resilient nations.

Lieu : Ministère de la Planification et de la Coopération
Externe (MPCE)

Date: 22 Mars 2017

Ordre du jour :

- Présentation de l'évaluation du projet
 - Cadre de l'évaluation
 - Efficacité
 - Résultats et impacts
 - Efficience
 - Recommandations du rapport
- Questions-Réponses
- Recommandations sur le rapport d'évaluation et clôture du projet

Bienvenue

Madame, Magalie Bien Aimé, Directrice Générale du MPCE, démarre la réunion en mettant l'accent sur l'importance et la priorité que le Ministère de la Planification accorde à la cartographie des risques, la prévention en particulier. Il a aussi mis l'accent sur la volonté du ministère de couvrir tous les départements du pays de cartographies des risques, aussi l'évaluation du projet RRU est très important pour puisqu'elle va permettre de mieux orienter les prochains projets en fonction des leçons tirées du projet RRU.

Introduction

Madame, Martine THERER, Directrice Adjointe du PNUD, introduit la réunion en soulignant sa totale satisfaction par rapport aux résultats de l'évaluation du projet. Elle rajoute que ces derniers concordent avec le retour d'expérience sur ce projet, suite au cyclone Mathieu qui a démontré concrètement, la pertinence de ce projet en permettant à travers une meilleure connaissance des risques par les acteurs locaux de renforcer la gouvernance locale et le leadership des mairies en matière de gestion des risques et d'aménagement du territoire. Ainsi, nombreuses vies humaines ont été préservées grâce aux différentes actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet (cartographie multirisque, Plans de prévention des Risques (PPR), formation, sensibilisations des différents acteurs, ...). Elle a par la suite, introduit Mademoiselle Anita SHAH, la consultante indépendante en charge de l'évaluation auprès de l'assistance.

POINT I : Présentation de l'évaluation du projet

Mademoiselle Anita Shah, évaluatrice indépendante du projet RRU, a tout d'abord présenté le cadre de l'évaluation qui décrit ce qui a été évalué, pourquoi et comment (critères d'évaluation et les méthodologies de collecte des données).

Parlant de la méthodologie, elle a tenu à préciser que pour chaque résultat attendu dans le cadre logique du projet, des questions d'évaluation ont été posées tout en présentant les questions clés de l'évaluation et décrit les outils de collecte des données qui ont été utilisés pour mesurer la performance par rapport à l'accomplissement des indicateurs clés. Elle précise que l'évaluation a été qualitative et a comporté des entretiens bilatéraux et des focus groups avec les principaux intervenants : directeurs généraux (Comité de pilotage), cadres techniques au niveau central, communauté scientifique, bailleurs de fond, maires et maires adjoints, cadre technique de la mairie, société civile, maçons, etc. soit un total de 192 personnes interviewées.

Elle analyse d'abord les données principales qui sont les questions de l'évaluation telles que : ce qui a été fait, par qui, quand, facteurs ayant contribué ou empêché la réalisation des résultats, l'utilisation du guide, niveau d'appropriation des cartographies, niveau d'appropriation des PRRN ainsi que leur pérennité, l'efficacité et l'efficience, parties du projet qui auraient pu être mieux mises en œuvre et comment, et les aspects du projet qui devraient être reproduits. Puis elle a présenté les données faisant l'objet d'une analyse secondaire dans le cadre de l'évaluation : guide méthodologique, cartes multirisques, plans de prévention des risques, plans de relèvement, dossier départemental d'information sur les risques majeurs, dossier communal d'information sur les risques majeurs, les outils de communication et d'information sur les risques majeurs, rapport des ateliers, liste des participants et rapports de suivis de progrès.

Parlant du guide, elle a analysé les étapes de son élaboration, son processus de validation et sa diffusion. Aussi, elle a présenté les perceptions des gens sur le guide et à insister sur le fait que 100% des acteurs interviewés, affirment que l'outil est pertinent et qu'on devrait l'appliquer sur l'ensemble du territoire et le diffuser plus largement.

Pour l'application pilote du guide dans le département de la Grand'Anse, l'évaluatrice a passé en revue les étapes d'élaboration des cartographies multirisques et des PRRN ainsi que le processus de leur validation et application. Elle poursuit pour confirmer que le contenu technique de ces produits a été présenté à la validation des experts institutionnels d'une part, et d'autre part aux experts nationaux et internationaux via une coordination dénommée Coopération Scientifique et Technique pour les Risques Naturels en Haïti (RST-RNH). Pour l'évaluatrice, le projet a développé des outils d'urbanisme empreints de rigueur scientifique, combinant l'évaluation des risques naturelles, la gouvernance et la sécurité des communautés dans une approche holistique de la gestion des risques.

L'évaluation s'est également portée sur l'analyse des impacts de la formation des professionnels de la construction et la sensibilisation du public sur la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles. À ce propos, 365 constructeurs et contremaîtres ont été formés et 2215 personnes ont été sensibilisées. Et suivant l'analyse des données, les constructeurs affirment à 100% être satisfaits de la qualité de la formation et affirment que leur connaissance dans le domaine a été amélioré

Projet de réduction des Risques Urbains

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage

Présentation de l'évaluation finale et clôture du projet



Empowered lives.
Resilient nations.

grâce à cette formation. Elle a rapporté qu'un maçon de la commune de Roseaux a dit : **“Avec cette formation, on a pu constater qu'on ne savait rien car cette formation nous a tellement donné. On nous a appris à respecter les portées, le ferrailage, le cisaillement, les distances à respecter, les types de roche à mettre dans chacune des étapes de la construction.”** Elle a par ailleurs souligné, la préoccupation de quelques professionnels de la construction, sur les barrières qui limitent l'application des bonnes pratiques dont notamment : **le propriétaire n'a pas les moyens financiers, il n'a pas la possibilité, il faut trop de matériaux pour faire la bonne construction, les clients qui ne veulent pas acheter les matériaux de qualité, les clients dictent leur loi en disant à l'ouvrier "travaille au goût du maître".**

POINT II : Recommandations du rapport d'évaluation

Pour finir la présentation, Mlle Shah a tenu prodiguer des recommandations allant vers diverses parties prenantes du projet : l'Etat Haïtien à travers le MPCE, le MICT, le CNIGS, le MTPTC, la DPC, aussi des remarques sont allées à l'endroit des bailleurs de fonds et du PNUD.

Recommandations pour le Gouvernement d'Haïti (MPCE)

- MPCE devrait s'assurer que le Guide est partagé avec les Ministères concernés une fois que le nouveau gouvernement est entièrement institué.
- Le MPCE devrait envisager de financer l'application du Guide, dans au moins un département et de demander aux bailleurs de fonds de financer sa reproduction dans les départements restants.
- Le Sud et l'Ouest devrait particulièrement être ciblés car plusieurs Ministères sont en discussion avec l'Union Européenne pour développer un programme sur l'urbanisation des Cayes, de Jérémie et de Port-au-Prince.
- Le MPCE doit veiller à la mise en place d'un organigramme institutionnel opérationnel pour la réduction des risques en Haïti en se basant sur l'étude 'Analyse des mécanismes des acteurs existants en matière de gestion des risques et aménagement urbain' [PNUD/ECHO 2013-2014].
- Le MPCE doit élaborer une planification nationale en vue de l'application du guide méthodologique et la réplication du projet DFID dans la Grand 'Anse sur tous les autres départements haïtiens. Cette planification doit :
 - Définir les obligations/responsabilités de chaque institution (qui fait quoi?) en fonction de son champ de compétence et de son mandat
 - Établir un agenda et un budget d'exécution

Recommandations pour le Gouvernement d'Haïti (MICT)

- Les Maires, décisionnaires principaux dans les Communes, devraient être soutenus par des cadres techniques compétent dans les domaines de la gestion des risques et la planification urbaine, au niveau Communal et Départemental pour s'assurer de la mise en place des stratégies de gestion des risques.
- Il y a un besoin de créer un groupe d'experts au niveau Départemental qui peut être mis à disposition des Maires si besoin. Le MICT devrait envisager sa mise en place.

Recommandations pour le Gouvernement d'Haïti (MTPTC)

- Il y a un besoin de formations plus approfondies sur les constructions anticycloniques.
- Un effort devrait être fait pour modifier les formulaires de demande de planification existants, afin de s'assurer que les permis sont seulement délivrés si les propriétaires acceptent de faire construire des logements sécurisés.
- Il faut étudier les lois et les directives existantes tels que la loi de 1963 pour voir s'il est nécessaire de les modifier afin d'inclure les normes de sécurité cycloniques et sismiques et d'inclure une référence sur le zonage et règlement de PPRN.

Recommandations pour le Gouvernement d'Haïti (DPC)

- Le PNUD a effectué une pré-évaluation rapide des dégâts sur le département de la Grand 'Anse après Mathieu en croisant l'ensemble de ces informations.
- Ces données permettent une planification rapide pour une réponse immédiate, surtout quand il est difficile d'accéder aux zones touchées par des catastrophes.
- À l'avenir, la DPC et les partenaires humanitaires pourraient faire un meilleur usage de ces types d'évaluations rapides, dans les zones où les évaluations des risques sont disponibles.

Recommandations le Gouvernement d'Haïti (CNIGS)

Par son mandat et ses compétences le CNIGS devrait être impliqués dans le processus d'élaboration des cartographies multirisques et renforcer pour :

- L'élaboration des cartes topographiques au et administratifs au 1/25000e sur le territoire haïtien
- L'élaboration des cartes des taches urbaines et l'évolution de l'occupation du sol qui serviront de base pour l'évaluation de la vulnérabilité dans le cadre de l'élaboration des PPR,
- La synthèse et l'organisation des connaissances sur les risques fournis par les différents experts compétents pour chaque risque spécifique, pour la mise en forme de ces informations sous forme de carte facilement exploitable.

Recommandations pour le PNUD

- Utiliser de plus en plus les capacités haïtiennes pour élaborer la cartographie multirisques à travers les étudiant (Masters en géoscience).
- Assurer que l'ensemble des données est mis à disposition des institutions gouvernementales clés telles que : MPCE, BME, LNBTP et CNIGS.

Projet de réduction des Risques Urbains

Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage

Présentation de l'évaluation finale et clôture du projet



Empowered lives.
Resilient nations.

- Les cartes devraient également être rendues disponibles sur les sites internet tels que : MPCE, PNUD, Réponse Humanitaire et Haïti Data (Banque Mondiale) afin de permettre un accès facile aux acteurs humanitaires et du développement.
- Les outils de sensibilisation sont de très bonne facture. Néanmoins, certains éléments cités essentiels à une bonne stratégie de communication manquaient à l'appel.
- Pour les projets à venir, une stratégie de communication devrait être mise en place et suivie, et assez de temps devrait être alloué à l'intérieur du projet pour la faciliter.
- À l'avenir, les cartes de risque pourraient aussi être partagées avec le grand public sous la forme de modèles 3D.

Recommandations pour les bailleurs de fonds

- La reproduction de l'exercice dans les six (6) autres communes de la Grand'Anse;
- Il est important que tout projet de développement soit basé sur une évaluation des risques naturels
- Le financement de la mise en œuvre des recommandations des Plans de relèvement

POINT III : Recommandations sur le rapport d'évaluation et clôture du projet

- Le directeur du BME ; monsieur Claude Prépetit a mis l'accent sur l'importance et la nécessité de reproduire l'exercice sur tous les autres départements du pays afin de pourvoir tout le pays de bonnes connaissances sur les risques naturels.
- Monsieur Peltrop ; directeur du DATDLR, pour sa part ; a fait remarquer à l'évaluatrice qu'elle n'a soulevé que des points positifs sur le projet et qu'il souhaite savoir s'il y a des points négatifs ou à renforcer et qui devrait attirer l'attention du MPCE pour les projets futurs de même type. Mademoiselle Anita Shah, a juste précisé que la durée totale du projet n'est pas suffisante pour la mise en place d'une stratégie de communication complète et notamment de permettre d'évaluer le retour d'expérience sur les produits de communications diffusés et qu'il serait bien que le PNUD, intègre cette composante dans les projets futurs.
- Madame THERER, directrice adjointe du PNUD, a précisé que le projet sera opérationnellement clôturé à la fin du mois de mars courant et qu'elle souhaite que l'on organise une cérémonie de clôture du projet avant la fin du mois. Elle a également précisé qu'un rapport de fin de projet a été adressé à DFID et que ce rapport intègre la liste des équipements du projet et leurs devenir. Ce rapport sera partagé avec le MPCE dès sa validation par le bailleur.

Conclusion

Madame la directrice générale du MPCE a conclu en félicitant la consultante pour la clarté de son évaluation et de sa présentation et à remercier la Directrice adjointe du PNUD et l'équipe de projet pour la qualité et la pertinence des produits réalisés. Elle a fini en précisant que l'atelier de clôture du projet se tiendra le 28 mars 2017 en présence du Ministre de la Planification, qui tient à être présent.

Personnes qui étaient présentes à la réunion

- Magalie BIEN AIME, DG MPCE
- Perez Ebert Peltrop, Directeur du DATDLR;
- Jean-Max GABRIEL, SNGRD/MPCE
- Francois Desruisseaux, Représentant de DFID;
- Martine Thérer, Directrice Adjointe du PNUD;
- Claude Prépetit, Directeur du BME;
- Samira Philip, Chef de projet RRU;
- Pierre NERZORON, Union Européenne ;
- Adeline CARRIER, PNUD
- Anita Shah, Evaluatrice indépendante ;